

Extrait du registre des décisions

Bureau du 22 mai 2025

n° 057-25

Objet : *RS - Approbation de l'avenant n° 1 au marché n° 240094 pour les travaux d'extension du réseau d'eau potable avec création d'une conduite de distribution sur la commune de La Motte-en-Bauges, dans le cadre de la sécurisation en eau potable du secteur des Bauges*

- date de convocation le 16 mai 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-deux mai dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barby, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 34

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Cécile Trahand

Barberaz

Arthur Boix-Neveu

Barby

Christophe Pierretton

Bassens

Alain Thieffenat

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Josette Rémy

Marie Bénévise - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin

Corinne Charles - Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Hélène Jacquemin

La Ravoire

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

La Thuile

Jean-François Poitou

Le Châtelard

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Sandra Ferrari

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Valentin Hachet

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Saint-François de Sales

Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Marcel Ferrari

Sainte-Reine

Sonnaz

Daniel Roचाix

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Florence Bourgeois à Martin Noblecourt - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Thierry Tournier à Christian Berthomier - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fressoz

• conseillers excusés : 13

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Jean-Pierre Coendoz - Eric Delhommeau - Michel Dyen - Christelle Favetta-Sieyes - Philippe Ferrari - Max Joly - Luc Meunier - Vincent Miguët - Pascal Mithieux - Serge Tichkiewitch

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 22 mai 2025

délibération n° 057-25

objet **RS - Approbation de l'avenant n° 1 au marché n° 240094 pour les travaux d'extension du réseau d'eau potable avec création d'une conduite de distribution sur la commune de La Motte-en-Bauges, dans le cadre de la sécurisation en eau potable du secteur des Bauges**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que le marché n° 240094, relatif aux travaux d'extension du réseau d'eau potable avec création d'une conduite de distribution sur la commune de La Motte-en-Bauges, dans le cadre de la sécurisation en eau potable du secteur des Bauges, a été attribué au groupement d'entreprises Ferrand TP / Aillon TP, pour un montant initial de 271 681,65 € HT.

Les travaux consistent en la création d'une conduite de distribution d'eau potable en fonte sur un linéaire de 750 ml environ, avec reprise des branchements particuliers et mise en place de bornes compteurs en limite de propriété.

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée composé d'un seul lot.

Un avenant est nécessaire pour prendre en compte des travaux supplémentaires et régulariser les prix nouveaux correspondants. En effet, des enrobés provisoires non prévus au marché ont dû être réalisés en raison du décalage des travaux lié aux intempéries et de la trêve hivernale, les enrobés définitifs devant ensuite être réalisés conformément aux prescriptions de voirie de la commune.

L'avenant s'élève à 28 579 € HT, ce qui représente une augmentation de 10,52 % environ du montant initial du marché.

Afin de réaliser les enrobés définitifs selon le planning établi avec la commune, le délai d'exécution du marché est prolongé de 2 mois.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et leurs avenants,

Vu le marché n° 240094,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 24 avril 2025,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver l'avenant n° 1 au marché n° 240094 relatif aux travaux d'extension du réseau d'eau potable avec création d'une conduite de distribution sur la commune de La Motte-en-Bauges, dans le cadre de la sécurisation en eau potable du secteur des Bauges,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer cet avenant et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

057-25

Objet de l'acte :

RS - Approbation de l'avenant n° 1 au marché n° 240094 pour les travaux d'extension du réseau d'eau potable avec création d'une conduite de distribution sur la commune de La Motte-en-Bauges, dans le cadre de la sécurisation en eau potable du secteur des Bauges

Classification Préfecture :

1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

Date de l'acte :

22 mai 2025

Annexe(s) :

Avenant 1

Identifiant de télétransmission :

073-200069110-20250522-lmc1H33699H1-DE

Identifiant unique de l'acte :

lmc1H33699H1

Date de transmission en Préfecture :

26 mai 2025

Date de réception en Préfecture :

26 mai 2025

Date de publication sur le site internet:

lundi 26 mai 2025